

# Dois-je utiliser mon fonds d'urgence ?

Un fonds d'urgence est une épargne de précaution qui vous permet de vous protéger en cas de dépenses imprévues ou de changements de vie.

Dépense \_\_\_\_\_

Montant de la dépense \_\_\_\_\_ €

LE DÉPENSE EST ELLE :

- Inattendue ?
- Urgente ?
- Nécessaire ?

Si vous avez 2 ou 3 cases cochées, vous pouvez utiliser votre fonds d'urgence sans aucun problème.

Sinon, réfléchissez bien si votre dépense est vraiment bien raisonnable en ce moment

*Fonds d'urgence déjà constitué*

Montant de la dépense	
Somme disponible et utilisable sur votre compte courant	
Somme disponible et utilisable de votre épargne	
Somme à payer avec votre fonds d'urgence (Montant total de la dépense - les deux montants déjà disponibles)	

- Si la somme à payer < fonds d'urgence déjà constitué ✓
- Si la somme à payer > fonds d'urgence déjà constitué ✗

Lorsque vous ne pouvez pas payer entièrement la dépense même avec le fond d'urgence, essayez de demander à étaler cette dépense sur plusieurs mois (sans frais si possible), regardez si vous avez droit à des aides urgentes (voir avec une assistante sociale), et après faites un crédit, mais en dernier recours.

ACTIONS À METTRE EN PLACE

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_